



FEVRIER 2026



Chères LUCEIENNES, Chers LUCEIENS,

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année et conformément à ce qui a été dit aux vœux le recensement est en cours. Notre agent recenseur Julie CANEVA est venu frapper à vos portes, a déposé dans vos boîtes aux lettres un document vous permettant en quelques clics de remplir cette obligation bien utile au soutien de l'ensemble de nos collectivités. Vous pouvez en cas de difficultés recevoir son aide très rapidement.

En ce qui concerne les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable menée dans la Grande Rue par une entreprise mandatée RSTP par la Communauté de Communes, nous vous remercions une fois encore pour votre accueil, votre patience et votre cordialité entre usager. La première phase des prestations arrive à son terme avec deux semaines seulement de retard, les essais bactériologiques et de pression seront bientôt réalisés, les dernières fouilles seront alors rebouchées. La deuxième phase à partir de la rue François FORIN débutera aussitôt et devrait se terminer au mois de juillet. L'entreprise profitera des vacances de printemps pour gérer les travaux à proximité de l'école, la création d'un cheminement sécurisé pour les écoliers sera également la priorité de l'entreprise. Nous verrons se transformer **fin avril**, le bas du village qui devrait recevoir l'enrobé neuf. Ne soyez pas inquiet un huissier de justice prendra des photos sur l'ensemble de l'allée des Tilleuls et de la Grande Rue du 02 au 13 février prochain.

Enfin à la mi-mars auront lieu les élections communales avec un nouveau mode de scrutin, pour ces prochains votes, il sera nécessaire de mettre dans l'urne des listes complètes. En effet, les électeurs ne pourront plus ajouter des noms ou en barrer, le bulletin le cas échéant, serait alors considéré comme bulletin nul. Nous vous remercions sincèrement pour votre implication.

Vincent MARTIN, Maire de Lucey



STOP PUB

Les étiquettes adhésives « Stop pub » sont disponibles en mairie. Ces étiquettes se collent sur les boîtes aux lettres pour éviter le courrier non adressé ; les informations publiques sont distribuées.

En effet, **l'apposition d'un « Stop pub » évite près de 14kg de prospectus par habitant et par an** (en France, cela représente 900 000 tonnes de papier gaspillé).

Mettre un « Stop pub » contribue à économiser des ressources naturelles (les annonceurs s'adaptent aux boîtes aux lettres désirant ou non de la publicité), à économiser la collecte et le recyclage des papiers pour la collectivité donc in fine pour les habitants.

BROCANTE LUCEY

Cette année encore les travaux obligent à changer d'emplacement pour notre brocante. Lors de la réunion de l'association « des amis de la brocante de Lucey » le choix a été fait de la positionner rue En Chvêrue et petites rues adjacentes en cas de besoins. L'emplacement est proposé à 10€ pour 5 mètres linéaires. Il vous est possible de réserver un emplacement de 5, 10 ou 15 mètres. Si vous souhaitez un emplacement particulier (devant chez vous, une dépendance...) il vous faudra l'indiquer dans le bulletin d'inscription, que vous trouverez dans les prochaines « Roises ». Le placier fera son maximum pour répondre à votre demande. La partie restauration et animation sera placée sur le terrain de basket et de tennis. Une restauration pour le petit déjeuner, midi et soir sera assurée par le périscolaire.

La brocante & concert Rock se dérouleront le samedi 2 mai 2026 de 8h à 20h. Les concerts sont programmés en fin d'après-midi et soirée. Plusieurs groupes ont déjà répondu présents : « Les Sal'goss », « les Chevelus berlu » et « Pulsions ». La Clique quant à elle, déambulera dans la brocante à plusieurs moments de la journée et l'orgue de Barbarie de Catherine accompagnera les chineurs de l'après-midi.



TROTINETTES ÉLECTRIQUES

En août 2023, un décret a été publié afin de mettre en œuvre deux mesures du « plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques ». Il fixe l'âge minimal pour conduire les appareils dès 14 ans et rappelle qu'il est interdit de transporter un passager ou de circuler sur le trottoir. Les pistes et bandes cyclables sont à préférer lorsqu'il y en a.

Chaque engin doit être bridé à 25km/h et disposer de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro réfléchissants, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore. Les maires peuvent décider d'imposer d'autres mesures, comme le port du casque ou l'abaissement de la vitesse autorisée en agglomération.

QUE FAIRE DES ENCOMBRANTS (DÉCHETS VOLUMINEUX) ?

Les encombrants ne peuvent pas être jetés avec les ordures ménagères ni aux PAV (Points d'Apport Volontaire). Ils doivent être triés et collectés selon certaines conditions.

Les encombrants (meubles, tables, armoires, matelas, sommiers, gros appareils électroménagers...) doivent être déposés en déchetterie où ils sont triés et recyclés.

La collecte à domicile est possible **UNIQUEMENT** pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite en contactant la Communauté de Communes Terres Toulouses.

Nous vous rappelons que l'employé communal n'est pas chargé de débarrasser les ordures des particuliers.



LES COMMERCES PENDANT LES TRAVAUX

Nous vous rappelons que tous les commerces sur la commune de Lucey (caves, restaurant, artisans...) restent ouverts malgré les difficultés de circulation liées aux travaux d’assainissement.





LUCEY
MAISON DE LA POLYCLTURE
mail : maisonpolyculture@wanadoo.fr
www.maisondelapolyculture.fr

Couarail

à la Maison Lorraine de Polyculture
94, Grande Rue - 54200 LUCEY

«VOYAGE TRANSALPIN EN CHANSONS »
Par Didier FRANCFORT

Vous avez tellement apprécié notre dernière soirée, le
«VOYAGE TRANSATLANTIQUE EN CHANSONS »
Par Didier FRANCFORT
que vous l'avez « redemandez »

Et bien voilà ! Didier FRANCFORT revient.
Cette fois-ci les chansons circuleront entre LA FRANCE et L'ITALIE
Ce sera
LE VENDREDI 3 AVRIL 2026 à la Maison Lorraine à 20 H 30

Une soirée à ne surtout pas manquer

Le pot de l'amitié terminera la soirée.
Entrée gratuite.

VENTE DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Opération d'achat groupé :
80% du coût de l'équipement subventionné
(60% Agence de l'Eau Rhin-Meuse
et 20% Région Grand Est)



Réservation en ligne :
www.terrestouloises.com
À partir du 1^{er} février 2026



RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE AÉRIENS

- Retrait au siège de la CC2T ou autre point de distribution sur le territoire
- Robinet inclus (et attache murale pour les modèles 330 litres et 700 litres)

Slim Graf 330 litres	Slim Graf 500 litres	Cubus Graf 1 000 litres	IBC Rikutec 1 000 litres
21 € TTC	33 € TTC	41 € TTC	55 € TTC

RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE ENTERRÉS

- Livraison à domicile par la CC2T
- Accessoires inclus : kit jardin avec pompe immergée, set de tirage, flotteur, regard de raccordement et tuyau

Carat Graf 2 700 litres	Carat Graf 4 800 litres	Carat Graf 8 500 litres
362 € TTC	455 € TTC	649 € TTC

Les prix indiqués correspondent au restant à payer soit 20% du coût de l'équipement.

CONDITIONS

- Habiter une des 41 communes de la communauté de communes Terres Touloises*
- S'engager à respecter les conditions générales de l'opération et la charte d'engagement
- S'engager à ne pas raccorder le trop-plein de la cuve au réseau d'assainissement
- Ne pas installer l'équipement sur le domaine public (par ailleurs, dans un souci de préservation du cadre de vie de la commune, il est fortement recommandé d'éviter toute installation sur les façades visibles depuis la rue)

* Aingeray, Andilly, Ansuville, Avrainville, Biqueley, Bois-de-Haye, Boucon, Bruley, Charmes-la-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Choloy-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Dommarin-lès-Toul, Écrouves, Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Francheville, Gondreville, Grosrouvres, Gye, Jailion, Lagny, Lameuville-d'arrière-Foug, Lay-Saint-Rémy, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Ménil-la-Tour, Minonville, Novant-aux-Prés, Pagny-d'arrière-Barine, Pierre-la-Treiche, Royauxmeix, Sanzey, Toul, Tremblecourt, Trondes, Villy-le-Sec, Villy-Saint-Étienne.